

de ces archives que commence l'hérésie des Donatistes. Les évêques comme on sait, étaient forcés de consigner les livres saints. Plutôt que de faire cette consignation, ils préférèrent livrer les actes des Martyrs. Ce qui explique pourquoi ces Actes ont été remaniés. Or ces Donatistes accusèrent les évêques de traîtres *Proditores. Traditores*. Et les jours pendant lesquels se firent ses consignations furent appelés *dies traditionis*.

Pour avoir une idée de l'état de l'église d'Afrique au IVe siècle nous n'avons qu'à consulter le *breviculum collationis cum Donatistis* de saint Augustin. Cet ouvrage contient une espèce d'inventaire des archives de l'Eglise. Il contient quantité de détails importants et intéressants : tels que une description des objets que possédaient les églises et le palais épiscopal. Et voilà pour ce qui regarde cette période de la seconde phase de la persécution de Dioclétien.

A ces jours devaient en succéder de plus terribles encore. Galère, le plus furieux des Empereurs, ordonna que les chrétiens sacrifiasent aux idoles non seulement dans les lieux publics, mais même dans les boutiques de particuliers. Ces jours pendant lesquels les chrétiens étaient forcés d'offrir de l'encens, furent appelés *dies thurificationis*. Nous empruntons cette expression d'une inscription trouvée près de Mastore en Numédie. *Depositio cruoris sanctorum martyrum qui passi sunt sub preside Floro in diebus thurificationis*. Cette inscription est très importante. Elle confirme, comme d'autres documents, une période spéciale de cette persécution. Elle nous apprend aussi que les chrétiens déposaient le sang des martyrs dans leurs tombeaux. Ce qui explique l'existence de ces vases que l'on rencontre quelquefois. En règle générale l'on peut voir un signe d'un martyr dans un vase trouvé à l'intérieur d'un tombeau.